

de \$800 le montant affecté à l'entretien de sa résidence.

Or si nous consultons les pages 380 à 382, nous découvrons que selon le budget des dépenses—et je ne peux qu'en présumer l'exactitude—la somme effectivement dépensée en 1967-1968, même si elle est inscrite comme estimation, ne s'élevait qu'à \$37,780. Ainsi, quand nous sommes invités à voter un crédit de \$40,300, il me semble, si mes calculs sont exacts, qu'au lieu de dépenser moins pour la résidence du premier ministre, nous approuvons \$2,520 de plus que la somme dépensée l'année financière précédente pour l'administration et l'entretien de la résidence du premier ministre. Comme nous sommes formés en comité des subsides pour examiner les crédits en détail, quelqu'un peut-il nous expliquer cette différence et en particulier ce qu'il faut penser de cette façon de laisser croire au pays qu'une épargne de \$800 est réalisée quand on nous demande effectivement de voter un crédit de \$2,250 de plus que le montant dépensé l'année financière précédente?

**L'hon. M. Drury:** Monsieur le président, à ma connaissance, personne n'a prétendu qu'on réalisait des économies. Ce sont peut-être des conclusions tirées par ceux qui n'ont pas analysé les chiffres aussi minutieusement que le député de Winnipeg-Nord-Centre. S'il examine le détail à la page 382 dont il a parlé, il constatera que le principal chef de dépense pour l'administration de la résidence vise les salaires et les traitements et je crois qu'il comprendra, comme la plupart d'entre nous, que durant l'année courante, nous avons entrepris un vaste programme de négociations collectives qui ont entraîné une augmentation générale des rémunérations globales versées par le gouvernement à ses employés. Il était à prévoir que l'entretien de la même résidence avec le même personnel fournissant les mêmes services coûterait davantage pour l'année financière courante que pour l'année précédente. Comme les chiffres le démontrent, il n'en est pas ainsi.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** C'est le moment pour moi, je pense, de rendre au ministre le compliment qu'il me faisait tout à l'heure. Il m'a dit que la description que je donnais de la période des questions était exacte. En retour, je félicite le ministre de sa franchise. Il a clairement établi, en dépit de toute la publicité au sujet de la réduction des frais de la résidence du premier ministre, que nous allions effectivement dépenser davantage cette année à cette fin que l'an dernier.

**L'hon. M. Drury:** C'est exact. Le député sait que nous n'avons aucun droit de regard sur les programmes de M. Ferguson.

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Il se peut que M. Ferguson tienne compte de l'augmentation et nous donne une nouvelle émission à ce sujet la semaine prochaine.

**M. Orlikow:** Monsieur le président, j'aimerais faire quelques observations aujourd'hui. On n'y verra pas, j'espère, de critique ou de grief. Je tiens simplement à soulever une question qui devrait intéresser vivement les députés et le public. Les journaux ont souvent parlé ces derniers mois de l'augmentation très sensible du personnel du cabinet du premier ministre. Je n'ai pas sous les yeux les coupures de journal qui en font état et je ne crois pas que ce soit tellement important de les lire, mais l'effectif du cabinet du premier ministre a bel et bien doublé. Je ne m'y oppose pas nécessairement.

• (3.50 p.m.)

Quand je songe aux dernières élections canadiennes qui avaient comme point de mire le chef des différents partis politiques, quand je songe aux élections de 1958 et de 1968, il me semble évident que les Canadiens—et je ne cherche pas à blâmer qui que ce soit—s'intéressent davantage à ceux qui dirigent les partis politiques et ils votent de plus en plus pour celui qu'ils veulent élire premier ministre. Ils ne peuvent le faire aussi directement que les Américains qui eux votent pour un candidat à la présidence. Les Canadiens votent dans leur circonscription pour le candidat du parti dont ils veulent le chef pour premier ministre. Je me rappelle qu'aux élections de 1958, des gens de ma circonscription sont arrivés au bureau de scrutin et voulaient voter pour M. Diefenbaker. Ils étaient tout étonnés que personne ne puisse leur dire qui était le candidat de M. Diefenbaker. C'est la seule fois depuis 50 ans qu'on a élu un conservateur dans cette circonscription. Non, je n'ai pas d'objection à cela. Les Canadiens ont le droit de choisir qui ils veulent. Par ailleurs, il me semble que si nous allons faire ce que, de fait, nous faisons, nous glissons vers un régime présidentiel; et alors il serait sans doute opportun de modifier la forme du gouvernement qui est le nôtre depuis bien longtemps.

Dans la mesure où le bureau du premier ministre prend plus d'importance quant au nombre d'experts et de techniciens qui s'occupent des questions politiques en général, alors que, selon la tradition, les ministères s'occupaient de ces problèmes, l'importance